



RU
TERRE
DE
SAVOIE **MI**
LLY

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2018
— R A P P O R T —
D'ACTIVITÉS

www.rumilly-terredesavoie.fr



Sommaire

RETOUR SUR IMAGES P.04 > 07

01 PORTRAIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES P.08 > 11

02 MOYENS P. 12 > 15

03 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE P. 16 > 18

04 HABITAT P. 19 > 21

05 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE P. 22 > 23

06 TRANSPORT DÉPLACEMENTS P. 24 > 27

07 INFRASTRUCTURES ACCESSIBILITÉS P. 28 > 29

08 DÉVELOPPEMENT SOCIAL P. 30 > 31

09 ENVIRONNEMENT P. 32 > 35

10 TOURISME P. 36 > 37

11 CULTURE P. 38

GLOSSAIRE P. 39

Editorial



Pierre BLANC,
Président de la
communauté
de communes
Rumilly
Terre de Savoie

Le rapport d'activité est le témoin des activités menées par la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie sur une année civile. Conformément aux obligations légales (article 40 de la loi N°99-586 du 12 juillet 1999), il est préparé par les services et adressé à un large public : les élus communautaires et municipaux du territoire, les partenaires et également le grand public. Il fait l'objet d'une communication par le maire en conseil municipal au cours duquel les délégués communautaires de la commune sont entendus.

Pour l'année 2018, il rend compte du travail réalisé par les élus et les services de la communauté de communes. Cette édition entièrement renouvelée et allégée est le fruit d'une recherche constante de cohérence et de lisibilité de l'action communautaire. L'activité est ainsi présentée de façon structurée autour des différents pôles de services. Les pages qui suivent synthétisent une année rythmée, orientée vers un objectif d'efficacité et de qualité du service rendu aux habitants.

PARMI LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2018, NOUS POUVONS SOULIGNER QUELQUES ÉVÈNEMENTS :

- l'application de **nouvelles consignes de tri** sur le territoire suite à l'adhésion au SIDEPAGE (Syndicat mixte de gestion des déchets) au 1^{er} janvier,
- la prise de compétence **GEMAPI** (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) au 1^{er} janvier,
- la participation au **16^e Forum Emploi Entreprises** organisé par le Comité d'Action Economique (CAE) Rumilly-Alby Développement le 4 avril,
- la présentation de la **nouvelle identité visuelle** de la communauté de communes le 3 septembre,
- l'inauguration du **gymnase intercommunal** du collège « Le Chéran » à Rumilly le 15 septembre,
- l'ouverture au grand public de la **passerelle sur le Chéran** à la base de loisirs de Rumilly le 26 octobre,
- l'inauguration du **mur d'escalade au gymnase** intercommunal le 29 novembre,
- la présentation des principaux résultats de

l'étude Petite Enfance, pour une approche territoriale dans la définition des besoins d'accueil des 0-3 ans courant novembre,

- l'animation du **Défi Zéro Déchet** au dernier trimestre en partenariat avec le territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage des Pays de Savoie.

D'AUTRES ACTIONS FORTES ONT AUSSI JALONNÉ L'ANNÉE :

- l'organisation des réunions de concertation avec les communes du territoire et les partenaires pour élaborer le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi),
- la poursuite des aides financières à la production de logements sociaux dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH),
- la mise en œuvre des actions du schéma directeur des déplacements (déplacements alternatifs),
- le lancement de la stratégie de développement économique,
- l'organisation de séances estivales de cinéma de plein air sur le territoire,
- le lancement du schéma directeur d'assainissement,
- la poursuite de l'aménagement et l'entretien des sentiers piétons et VTT (parking, balisage).





3

temps forts



4

1 1^{er} JANVIER 2018

Application de nouvelles consignes de tri sur le territoire suite à l'adhésion au SIDEFAGE (Syndicat mixte de gestion des déchets).

2 4 AVRIL 2018

Participation au 16^e Forum Emploi Entreprises à Rumilly, organisé par le Comité d'Action Economique (CAE) Rumilly-Alby Développement.

3 14 JUIN 2018

Pique-nique convivial organisé par le Relais d'Assistants Maternels de la communauté de communes.

4 3 JUILLET 2018

Un outil de concertation ludique et un regard pertinent porté par les générations futures dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : la restitution des projets d'urbanisme par les écoles participantes du territoire.

5 ÉTÉ 2018

Organisation de séances estivales de cinéma de plein air sur le territoire.

6 3 SEPTEMBRE 2018

Présentation officielle de la nouvelle identité visuelle communauté de communes Rumilly Terre de Savoie.



6



T e





7

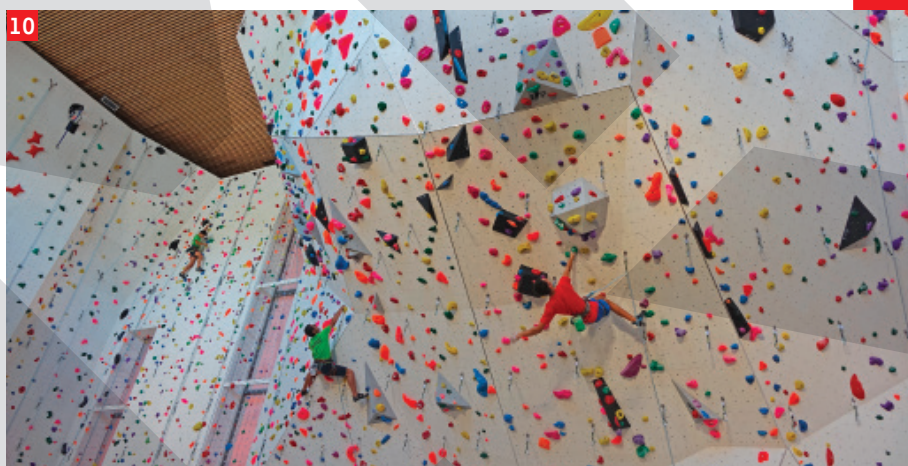


9

mpcs forts



8



10

7 13 SEPTEMBRE 2018

Soirée de lancement du Défi Zéro Déchet avec les familles participantes, en partenariat avec le Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage des Pays de Savoie (TZDZG).

8 15 SEPTEMBRE 2018

Inauguration du nouveau collège « Le Chéran » et de son gymnase intercommunal à Rumilly, en partenariat avec le Département de la Haute-Savoie (3 images).

9 26 OCTOBRE 2018

Ouverture au grand public de la passerelle sur le Chéran à la base de loisirs de Rumilly.

10 29 NOVEMBRE 2018

Inauguration du mur d'escalade au gymnase intercommunal.

PORTRAIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



La communauté de communes a été créée en 2000 par les élus des **17 communes du territoire** avec un objectif : travailler dans la concertation, mutualiser les moyens et améliorer l'offre de services aux habitants et aux entreprises.

DYNAMIQUE LOCALE

■ 4 ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- > ZAERumillyNord
 - > Zone commerciale de Rumilly
- > ZAERumillyEst
- > ZAERumillySud

■ UN TISSU ÉCONOMIQUE RICHE ET VARIÉ

- > Exploitations agricoles
- > Grandes entreprises industrielles
- + PME/PMI

GOVERNANCE

La communauté de communes est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

- Président depuis 2008 (2^e mandat en cours) : Pierre Blanc, maire de Sâles.

- 9 Vice-présidents :

Aménagement du Territoire et Urbanisme : Sylvia Roupioz, maire de Boussy

Développement économique : Pierre Béchet, maire de Rumilly

Finances et Administration Générale : François Ravoire, maire de Vallières-sur-Fier

Equipements, Infrastructures et Accessibilité : Jean-Pierre Violette, maire-adjoint à Rumilly

Transports et Déplacements : Roland Lombard, maire d'Hauteville-sur-Fier

Développement Social et Logement : Viviane Bonet, maire-adjointe à Rumilly

Environnement : Jean-Pierre Lacombe, maire de Marcellaz-Albanais

Tourisme, Sport et Culture : Jacques Morisot, conseiller municipal à Rumilly

Relations avec les communes et Communication :

Jean-François Perissoud, maire de Saint-Eusèbe

- Conseil communautaire : 41 délégués titulaires,
- Effectif des services = 70 agents.

COMPÉTENCES

La communauté de communes exerce :

■ DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- > Aménagement de l'espace : Shéma de Cohérence Territoriale (SCoT) , Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)...
- > Actions de développement économique et touristique
- > Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- > Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- > Accueil des gens du voyage
- > Eau potable
- > Assainissement

■ DES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- > Protection et mise en valeur de l'environnement : Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)...
- > Politique de logement et du cadre de vie : Programme Local de l'Habitat (PLH)
- > Construction, aménagement, autorité organisatrice de la mobilité, entretien et fonctionnement des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire : gymnase, passerelle...
- > Action sociale d'intérêt communautaire : portage de repas, relais assistant maternel et parents...
- des compétences supplémentaires transférées par les communes
- > Accessibilité : études
- > Mobilité : transports publics de voyageurs, voies cyclables...
- > Culture : éveil musical, cinéma d'été

DÉPENSES 2018
44,6 MILLIONS D'EUROS



RECETTES 2018
53,5 MILLIONS D'EUROS

31 775
HABITANTS
[INSEE 2018]

SUPERFICIE
170,81 KM²

Conseil communautaire

Organigramme et fonctionnement

La communauté de communes Rumilly Terre de Savoie est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) présidé depuis 2008 par Pierre Blanc, maire de Sâles, épaulé par 9 vice-présidents (voir p.8).



LES COMMISSIONS CONSULTATIVES

Elles peuvent être créées par le conseil communautaire pour examiner tout problème d'intérêt intercommunal concernant tout ou partie du territoire de la communauté de communes.

■ Présidées par un membre du conseil communautaire désigné par le Président, les commissions sont composées d'élus et de personnalités extérieures à l'assemblée intercommunale particulièrement qualifiées ou directement concernées par le sujet traité.

L'EXÉCUTIF

Il est composé des membres élus suivants : le président, les vice-présidents, le secrétaire du bureau et le conseiller départemental, associé à titre consultatif.

■ Il propose au bureau les orientations de travail et débat sur tous les sujets de l'actualité de la communauté de communes. Il se réunit toutes les 2 à 3 semaines selon l'actualité.

LE BUREAU

Il est composé de 22 membres : 1 par commune, 4 pour la ville centre Rumilly, 1 membre supplémentaire pour les communes dont sont issus le président et le conseiller départemental.

■ Il définit les orientations de travail des commissions et donne son avis sur la conduite des projets. C'est une instance de débat sur les actions en cours et en préparation. Il propose les sujets à inscrire à l'ordre du jour du conseil communautaire pour décision. Il se réunit toutes les semaines ou tous les deux mois.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est composé de 45 délégués titulaires jusqu'à fin 2018.

■ Il délibère sur les affaires relevant des compétences de la communauté de communes et se réunit au moins 1 fois par trimestre sur convocation du président.

LES COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

Elles sont formées par le conseil communautaire, sont organisées en fonction des compétences de la communauté de communes et présidées par les vice-présidents.

■ Elles assurent la préparation des projets et le suivi des actions mais n'ont aucun pouvoir de décision : elles émettent des avis, propositions et rapports.

Le mandat 2014-2020 s'appuie sur 6 commissions opérationnelles :

- Aménagement du territoire et urbanisme
- Développement économique
- Environnement
- Développement social et logement
- Transports et déplacements
- Tourisme, Sport, Culture.

REPRÉSENTATIVITÉ DES ÉLUS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Conformément à l'arrêté préfectoral du 22 novembre 2018 (nouvelle représentativité du conseil communautaire).

17 COMMUNES	Nombre de délégués titulaires	Nombre de délégués suppléants
Bloye	1	1
Boussy	1	1
Crempigny-Bonneguête	1	1
Etercy	1	1
Hauteville-sur-Fier	1	1
Lornay	1	1
Marcellaz-Albanais	2	0
Marigny-Saint-Marcel	1	1
Massingy	1	1
Moye	1	1
Rumilly	20	0
Saint-Eusèbe	1	1
Sâles	3	0
Thusy	1	1
Vallières sur Fier	3	0
Vaulx	1	1
Versonnex	1	1
TOTAL	41	13

Périmètre d'intervention

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

■ AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE : SCOT, PLUI...

La communauté de communes s'est engagée dans l'élaboration d'un PLUi-H à l'échelle des 18 communes de son territoire dès 2015. Ce document d'urbanisme s'appuie sur le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'Albanais voté en 2005.

■ ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

La politique de développement économique de Rumilly Terre de Savoie vise à renforcer l'action intercommunale auprès des entreprises. La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a modifié la gouvernance des politiques économiques en déléguant exclusivement les compétences économiques au couple Région/ Intercommunalité au 1^{er} janvier 2017.

■ GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

La communauté de communes a pris la compétence GEMAPI et travaille à l'organisation territoriale en lien avec les syndicats de rivière (SMIAC, SILA...). L'objectif ? Définir et mettre en oeuvre des plans d'actions par bassin versant du Fier et du Chéran.

■ COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

La communauté de communes a repris en gestion directe la compétence Déchets ménagers et assimilés en 2017. Elle s'appuie sur 3 axes complémentaires : valorisation énergétique, valorisation matière et valorisation organique.

■ ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Conformément à ses obligations définies dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, la communauté de communes a mis en place dès 2004, une aire de grand passage d'une capacité de 50 à 70 caravanes ouverte du 1^{er} juin au 1^{er} octobre.

■ EAU POTABLE

La communauté de communes s'attache à optimiser, sécuriser et renforcer ses ressources, sur un territoire vaste comptant 500 km de réseau.

■ ASSAINISSEMENT

La communauté de communes élabore un schéma directeur pour réaliser un diagnostic des infrastructures existantes : 19 stations d'épuration, 38 postes de relèvement, 133 km de réseau.... L'enjeu : proposer des actions pour garantir un traitement efficace de l'eau usée conforme à la réglementation et aux exigences environnementales. Cette réflexion s'inscrit en complémentarité et en continuité des orientations du PLUi-H.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

■ PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT: PLAN CLIMAT AIRENERGIE TERRITORIAL...

En matière d'environnement, l'enjeu est double : optimiser les ressources et réduire les impacts des activités humaines sur l'écosystème. Trois objectifs : préserver, protéger et valoriser l'environnement.

Conformément à la loi, la communauté de communes doit élaborer un Plan Climat Air Energie pour le territoire. Une délibération a été prise fin 2018 pour définir les objectifs, la méthode et les moyens nécessaires pour mener à bien ce projet.

■ CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

La communauté de communes a construit deux équipements importants et structurants pour le territoire, livrés en 2018 :

- les équipements sportifs du nouveau collège du Chéran (gymnase, salle d'escalade, dojo, plateau sportif extérieur),

- une passerelle sur le Chéran, reliant les communes de Rumilly et Boussy et favorisant la mobilité douce sur le territoire.

■ POLITIQUE DE LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE: PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Adopté en 2009 pour 6 ans, le Programme Local de l'Habitat a été prorogé deux fois par accord du préfet, jusqu'à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal comportant un volet Habitat (PLUi-H) et tenant lieu de PLH.

■ ACTIONS SOCIALES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Le pôle social intervient en direction de publics variés, principalement les tout-petits et les seniors, avec une mission fil rouge : « Bien vivre sur le territoire ». Il assure aussi une mission « études et diagnostics » qui vise à identifier les éventuels services intercommunaux à développer sur le territoire, soit par thématique (emploi, formation, handicap...) soit par public (famille, petite enfance, jeunesse...). C'est dans le cadre de cette mission qu'a été menée l'étude Petite enfance, qui sera suivie d'un diagnostic Enfance-Jeunesse.

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES TRANSFÉRÉES PAR LES COMMUNES

■ ACCESSIBILITÉ : ÉTUDES

Entre 2009 et 2011, la communauté de communes a réalisé et financé les diagnostics d'accessibilité sur les établissements publics recevant du public et l'élaboration d'un plan d'accessibilité sur la voirie et les espaces publics. Depuis, elle assure un suivi de l'état d'avancement des travaux réalisés et à la charge des communes.

■ MOBILITÉ

Rumilly Terre de Savoie souhaite développer l'interconnexion avec les bassins de vie d'Annecy et d'Aix-les-Bains Chambéry :

l'emplacement privilégié du territoire et la qualité de vie des habitants seront préservés au quotidien avec des transports accessibles pour tous. La communauté de communes déploie ainsi une démarche globale de développement de la mobilité durable.

■ CULTURE : ÉVEIL MUSICAL, CINÉMA D'ÉTÉ

Chaque commune intervient sur son propre territoire pour proposer aux habitants une offre culturelle locale. A son échelle, la communauté de communes contribue à l'accès à la culture en soutenant une offre culturelle récente, variée et de qualité.

LES MOYENS

Les services de la communauté de communes sont aujourd'hui composés de 70 agents au service des élus et des habitants. Ils sont organisés en pôles opérationnels en fonction des compétences de l'intercommunalité et en services supports (ou fonctionnels) représentés au sein d'un comité de direction installé en avril 2018.

Ressources Humaines

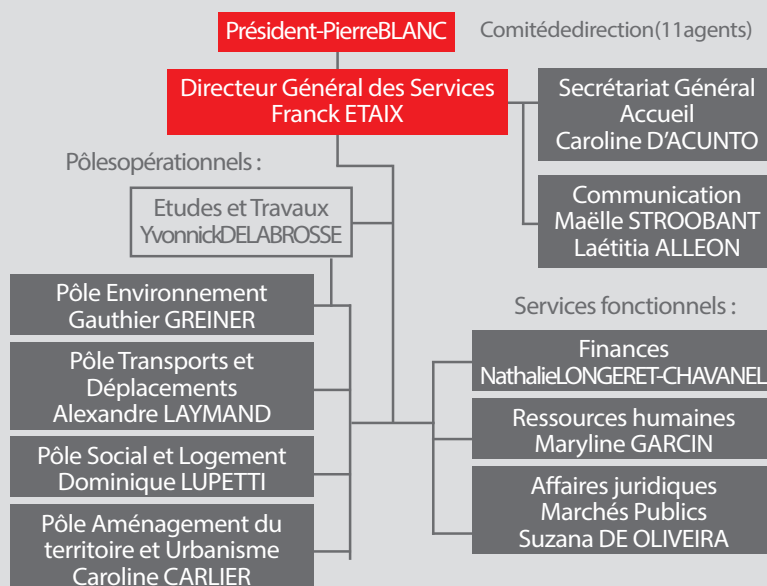
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

En 2018, les ressources humaines représentent une charge financière nette de 2 900 K€ soit 23 % des dépenses de fonctionnement.

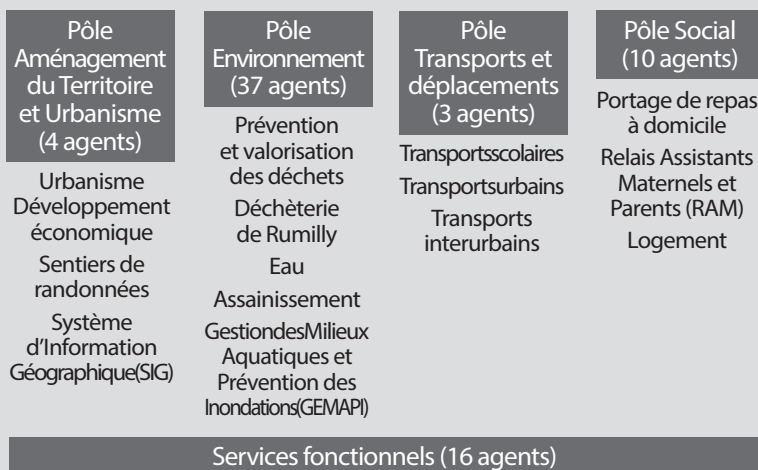
La communauté de communes s'attache à rationaliser et économiser les dépenses de personnel. Dans cette optique, de nombreux services sont mutualisés avec les communes membres :

- en particulier avec la ville centre de Rumilly : entretien du gymnase du collège, informatique et réseaux, autorisation des actes d'urbanisme, service logement...
- avec d'autres communes du territoire (secrétariat de mairie itinérant, hygiène et sécurité...).

ORGANISATION DES SERVICES : COMITÉ DE DIRECTION (installation en avril 2018)



LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (70 AGENTS)



- Direction Générale ■ Accueil/Secrétariat Général ■ Marchés publics/Affaires juridiques
- Ressources Humaines ■ Finances/Comptabilité ■ Communication/Culture
- Prévention des risques professionnels ■ Secrétariat de mairie itinérant

EN CHIFFRES

70 AGENTS,
66 TITULAIRES
OU STAGIAIRE,
4 CONTRACTUELS.

38 FEMMES,
32 HOMMES.

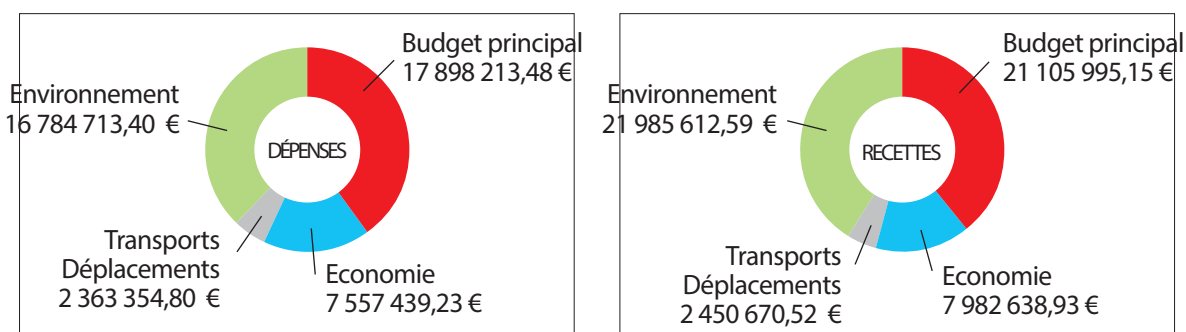
25 AGENTS FILIÈRE
ADMINISTRATIVE,
37 AGENTS FILIÈRE
TECHNIQUE, **8** AGENTS
FILIÈRE MEDICO-SOCIALE.

AGE MOYEN :
43,5 ANS

Finances

Les comptes administratifs 2018 de la communauté de communes (budget principal et budgets annexes) ont été adoptés le 24 juin 2019 en conseil communautaire.

BUDGET GLOBAL 2018 (FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT)



BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Données budgétaires de l'exercice 2018 intégrant les restes à réaliser			DEPENSES		RECETTES		RESULTAT CUMULE(F+I)
			Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	
BUDGET PRINCIPAL			13609251,37€	4288962,11€	17413586,07€	3692409,08€	3207781,67€
BUDGETS ANNEXES	Economie	ZAE	2778409,37€	2469943,87€	3035979,33€	2604553,65€	392179,74€
		Immobilier d'entreprises	1147840,33€	1161245,66€	1179834,62€	1162271,33€	33019,96€
	Transports / Déplacements	Transports scolaires	1487437,51€	59350,06€	1487437,51€	88372,28€	29022,22€
		Transports publics de voyageurs et déplacements	158737,22€	657830,01€	354439,73€	520421,00€	58293,50€
	Environnement	Eau potable	3083348,45€	2633777,16€	3837308,88€	3304263,02€	1424446,29€
		Assainissement	2288832,56€	2524099,17€	5331893,77€	2110674,52€	2629636,56€
		Elimination et valorisation des déchets ménagers	2827028,94€	3427627,12€	4506563,61€	2894908,79€	1146816,34€
Consolidé			27380885,75€	17222835,16€	37147043,52€	16377873,67€	8921196,28€

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ET DE DÉSENETTEMENT

La communauté de communes affiche pour 2018 une capacité d'autofinancement nette consolidée de 4 126 391,98 €.

Sa capacité dynamique de désendettement est de 2,68 : c'est le nombre d'années (théoriques) qu'il lui faudrait pour rembourser intégralement le capital de la dette, à condition d'y consacrer la totalité de son épargne brute.

L'activité financière 2018 a la particularité de compter dans son budget les résultats transférés suite à la dissolution de plusieurs syndicats (Syndicat Mixte Intercommunal pour la Gestion du contrat global et le développement de l'Albanais (SIGAL), syndicat d'adduction des eaux de la Veise, Syndicat mixte Interdépartemental de Traitement des Ordures de l'Albanais (SITOA)).

FISCALITÉ • MARQUÉE PAR LA STABILITÉ

Stabilité des taux d'impôts locaux depuis 2013 :

- Taxe d'habitation : 5.32 % + Taxe additionnelle GEMAPI 0.342 %
- Taxe foncière sur propriété bâtie : 3.51 % + Taxe additionnelle GEMAPI 0.23 %
- Taxe foncière sur propriété non bâtie : 12.82 % + Taxe additionnelle GEMAPI 0.805 %
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 10.50 %
- Cotisation Foncière des entreprises : 26.43 % + Taxe additionnelle GEMAPI 0.379 %

Communication

COMMUNICATION • AFFIRMER L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

En 2018, la communauté de communes s'est dotée d'une nouvelle identité pour mieux valoriser la diversité et la complémentarité des richesses du territoire. Celle-ci a vocation à :

- exprimer une identité forte et une vision commune du territoire pour lui donner lisibilité et cohérence,
- développer l'attractivité du territoire et le sentiment d'appartenance entre acteurs,
- parallèlement à la démarche de l'office de tourisme, créer une « marque territoriale » et la faire grandir.

Fruit du travail mené en collaboration avec l'Atelier de Balthazar, le logo et le nom adoptés traduisent les valeurs et les ambitions du territoire assumant sa « rurbanité » : équilibre, identité géographique affirmée, dynamisme et modernité. Rumilly Terre de Savoie s'affiche progressivement sur l'ensemble des outils de communication de l'intercommunalité :

- communication interne : papeterie générale, cartes de visite, habillage des véhicules...
- communication externe : refonte du site internet (à venir), revue semestrielle, dépliants d'information des services, signalétique extérieure...



TEMPS FORT

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RGPD

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données constitue pour l'Union européenne le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. À cet effet, il renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'Europe.

Pour que la communauté de communes se conforme à ce règlement, l'administrateur du système d'information géographique a été nommé délégué à la protection des données. À cet effet, il conseille et accompagne la collectivité dans sa mise en conformité (constitution du dossier de conformité, sensibilisation, veille juridique...).



1^{er} numéro publié en 2019.



MARCHÉS PUBLICS • DES ÉVOLUTIONS « STRUCTURELLES »

2018 indique une légère baisse du nombre de marchés lancés par rapport à 2017 mais une hausse marquée de plus de 138 % du montant des marchés conclus. Ceci s'explique notamment par des besoins de prestation de service en croissance pour les transports scolaires que la communauté de communes assure en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire.

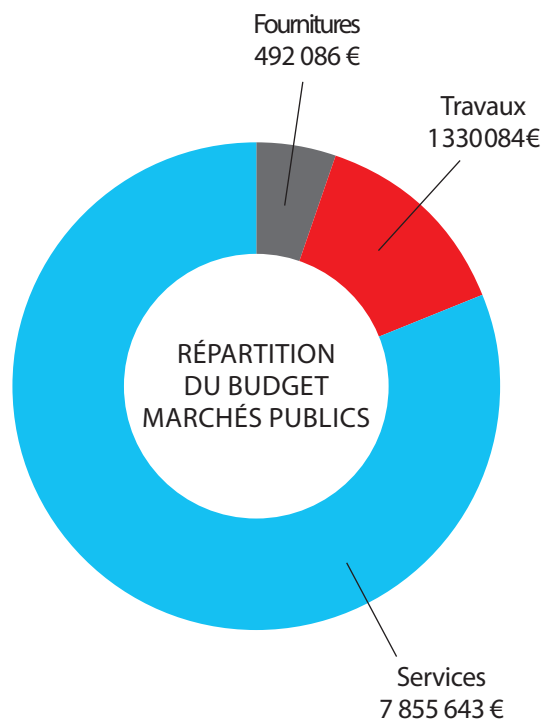
CHIFFRES CLÉS

- 31 consultations lancées
- 44 marchés conclus
- Budget HT 9 677 813 €*

FOCUS PROJET

POURSUITE DU « TOUT DÉMAT' »

Depuis le 1^{er} octobre 2018, les documents de consultation, les communications et échanges d'information et de documents avec les opérateurs économiques, les modifications des marchés d'un montant supérieur à 25 000 € sont exclusivement effectués par voie électronique. 2019 marquera le passage à la dématérialisation totale des marchés publics, jusqu'à leur signature électronique.



*Les montants indiqués sont arrondis et HT. En cas d'accord-cadre à bons de commande, seuls les montants maximaux sont pris en compte.

AFFAIRES JURIDIQUES • CHIFFRES CLÉS

■ CONTENTIEUX

8 suivis de dossiers relatifs à l'urbanisme (2), l'eau potable (1), l'assainissement, (1) le transport scolaire (2), le dossier de la dissolution et des conditions de retrait du SITO (2).

■ VEILLE ET INFORMATION JURIDIQUE

41 notes juridiques rédigées pour les élus et les services.

38 questions soumises au prestataire SVP sur tous les domaines du droit liés aux compétences de la communauté de communes. Parallèlement, rédaction ou corrections/ observations des conventions, délibérations ou décisions et courriers juridiques demandés par les services.

■ ASSURANCES

11 sinistres (9 en 2017) relatifs au parc automobile (3), à des dommages aux biens (1), à la Responsabilité civile et dégât des eaux (5) et au titre de la protection juridique (2).

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DÉLIBÉRATIONS

Type	Volume 2018
Réunions des principales instances communautaires	42
Délibérations	230
Décisions du Président	56

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



La communauté de communes s'est engagée dans l'élaboration d'un **PLUi-H** à l'échelle des 18 communes de son territoire dès 2015. Ce document d'urbanisme s'appuie sur le **SCoT** (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'Albanais.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

À l'échelle de Rumilly Terre de Savoie, l'aménagement du territoire vise à maintenir et accompagner la qualité de vie sur son périmètre, dans le respect des équilibres locaux : ville/campagne, entreprises industrielles/agriculture, environnement paysager préservé/réseau de déplacements performant...

RESSOURCES

- Recrutement d'une directrice du pôle Aménagement du territoire et Urbanisme pour piloter le PLUi-H.
- 11 réunions publiques menées sur 2018.

- Recours au cabinet conseil Cittanova pour l'élaboration du PLUi-H.

OUTILS

- **Le SCoT** permet d'élaborer un projet stratégique d'aménagement, à l'échelle d'un grand bassin de vie ou d'une aire urbaine. Il fixe des orientations structurantes et assure la cohérence des plans locaux d'urbanisme communaux (PLU) et intercommunaux. La compétence SCoT est obligatoire pour les communautés de communes depuis 2015 (loi Alur).
- **Le PLUi-H** exprime le projet politique pour un développement équilibré du

territoire à l'horizon 2030, avec une préoccupation forte en matière de préservation des ressources et espaces naturels et agricoles. C'est un document d'urbanisme réglementaire et opérationnel.

■ **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** est l'un des éléments clés d'un PLUi-H. Il a été présenté et débattu en conseil communautaire le 30 octobre 2017 puis le 2 juillet 2018. Il repose sur 5 principes : affirmer une polarité savoyarde pour renforcer l'attractivité économique et résidentielle du territoire, assurer une croissance maîtrisée du territoire, renforcer la complémentarité des liens ville-campagne, revitaliser le cœur de ville de Rumilly, aménager et entretenir des paysages familiaux (aménagements architecturaux et paysagers harmonieux).

PERSPECTIVES 2019

- Printemps : arrêt du projet de PLUi-H
- Automne : enquête publique





Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

UNE RÉFLEXION À L'ÉCHELLE DU GRAND BASSIN DE VIE D'ANNECY

En 2018, le préfet de la Haute-Savoie a initié un rapprochement entre 3 entités locales pour réfléchir collectivement à l'opportunité de travailler à un nouveau SCoT à une échelle élargie :

- le Syndicat mixte du SCoT du Bassin Annécien,
- la communauté de communes des Vallées de Thônes, porteuse du SCoT des Aravis,
- la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie, porteuse du SCoT de l'Albanais.

Cette démarche s'inscrit dans la lignée d'évolutions territoriales clés : le SCoT du Bassin Annécien doit être révisé suite à l'entrée du Pays d'Alby dans le Grand Annecy, et les deux autres SCoT sont conçus à l'échelle intercommunale.

A L'ÉCOUTE DU TERRITOIRE

Le préfet a déterminé le cadre de travail pour étudier les problématiques à travailler selon leur incidence pour le territoire :

- échelle correspondant au grand bassin de vie : déplacements, foncier, développement

de l'habitat et de l'économie, préservation des ressources naturelles...,

- échelle plus localisée liée à des spécificités, à intégrer à un projet de « grand SCoT » : stations des Aravis, agriculture et situation géographique dans l'Albanais...

MÉTHODOLOGIE & CALENDRIER

Plusieurs réunions de travail entre les représentants des différentes structures ont permis d'échanger sur l'intérêt de la démarche. Celle-ci devrait être déployée sur un calendrier ultérieur pour laisser le temps aux acteurs de finaliser des démarches d'aménagement en cours :

- le PLUi-H pour la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie,
- révision du SCoT pour la communauté de communes des Vallées de Thônes.

Rumilly Terre de Savoie a délibéré en ce sens lors du conseil communautaire du 24 septembre 2018. La réflexion se poursuivra en 2019.



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

UNE DÉMARCHE D'OUVERTURE

Les travaux d'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H), prescrit le 23 mars 2015 par la communauté de communes, se sont poursuivis en 2018 avec l'appui du cabinet Cittànova et l'arrivée de Caroline Carlier, directrice du pôle Aménagement du territoire et Urbanisme :

- débat en conseil communautaire le 30 octobre 2017,
- envoi du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) aux communes pour débat dans leurs conseils municipaux, avant de retourner leurs observations,
- nouveau débat en conseil communautaire le 2 juillet 2018,
- amendement du PADD, renvoyé aux communes pour information de leurs conseils.

Parallèlement, le travail sur la définition du zonage des communes, du règlement écrit et des orientations d'aménagement et de programmation a démarré en concertation avec les communes.

MÉTHODOLOGIE & CALENDRIER

L'année 2018 a été marquée par un important travail de préparation du PLUi-H :

- Le bureau d'études a adossé sa mission à l'élaboration de carnets permettant de travailler progressivement les différentes couches d'information, via des allers-retours avec les communes : zones A et N, zones urbaines à vocation d'équipements, d'habitat ou d'activités économiques, emplacements réservés...

- Sur l'année, la conduite de projet a mobilisé différentes instances de travail et de pilotage pour assurer une bonne gouvernance : séminaires de travail avec les élus, comités stratégiques, comités de pilotage.
- Des réunions ont été organisées avec les personnes publiques associées afin d'intégrer leurs attentes à l'élaboration du PLUi-H : Etat, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers et du Commerce et de l'Industrie, associations environnementales...
- Le PLUi-H a été présenté début 2019 lors de 5 réunions publiques à Rumilly, Moye, Thusy, Marcellaz Albanais, Vallières-sur-Fier.

FOCUS PROJET

ARRÊT DU PROJET

Le début de l'année 2019 a été synonyme de finalisation du projet de PLUi-H. Le conseil communautaire a arrêté le projet le 3 juin 2019. Prochaines étapes : la phase de consultation administrative des partenaires du projet et la phase d'enquête publique, entre fin septembre et fin octobre, avant approbation définitive du document début 2020.

FOCUS ACTION

PROJET PÉDAGOGIQUE

Le partenariat avec l'éducation nationale mis en œuvre sur 2017-2018 s'est poursuivi sur l'année scolaire 2018/2019. Des élèves de classes des écoles primaires du territoire ont réfléchi et imaginé des projets pour des terrains de leur commune. La restitution de ce projet pédagogique s'est déroulée à chaque fin d'année scolaire (juillet 2018 et juillet 2019).

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) « est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques. Il est obligatoire pour les communautés de communes compétentes en matière d'habitat de plus de 30 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants. » (Articles L302-1 à L302-4-1 du Code de la construction et de l'habitation)

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

« Outre les besoins en logement, le PLH doit répondre aux besoins en hébergement et favoriser la mixité sociale et le renouvellement urbain. Il doit être doté d'un dispositif d'observation de l'habitat sur son territoire, permettant de suivre les effets des politiques mises en œuvre. » (Articles L302-1 à L302-4-1 du CCH)

RESSOURCES

Définie selon les directives législatives, la politique de l'habitat prend en compte les besoins du territoire, en partenariat avec les acteurs de l'habitat et du logement.

■ **appui externe** : services de l'État et du Département
 ■ **appui interne** : une chargée de mission pour le suivi du PLH et la mise en œuvre des réformes (0,5 ETP environ).

Par convention, le service Logement du CCAS de la ville de Rumilly est service enregistreur pour toutes les communes du territoire.

OUTILS

Le Programme d'Orientations et d'Actions (POA) du PLUi-H constitue le volet pré-opérationnel du second programme local de l'habitat. Il présente les moyens à mettre en œuvre pour répondre aux besoins en logement/

hébergement et le programme d'actions prévu par les articles L301-2 et R302-1-3 du CCH, dont la territorialisation des objectifs de production de logements sociaux.

Il s'articule autour de

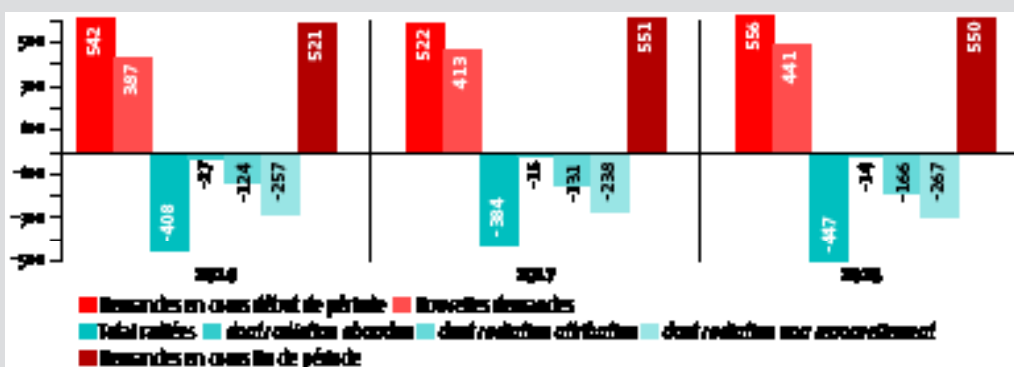
5 orientations majeures,

déclinées en actions avec les acteurs de l'habitat :

- **1. Développer** une offre de logements diversifiée
- **2. Réhabiliter** le parc privé
- **3. Favoriser** la qualité énergétique et environnementale de l'habitat
- **4. Développer** une politique foncière intercommunale
- **5. Animer** la politique locale de l'habitat.

• LOGEMENTS SOCIAUX •

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DU STOCK DE DEMANDES (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES)



Poursuite du Programme Local de l'Habitat

Adopté en 2009 pour 6 ans, le PLH de Rumilly Terre de Savoie a été prorogé deux fois par accord du préfet, jusqu'à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal comportant un volet Habitat (PLUi-H) et tenant lieu de PLH.

FOCUS ACTION

AIDES FINANCIÈRES

Sur le premier PLH 2009-2015, la communauté de communes a accordé des aides financières à la production de logements sociaux (41€/m² de surface utile avec un plafond de 65m²/logement) :

- 262 logements sur un objectif de 286 (soit 92%)
- typologie des logements financés :
 - . 31% Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) et 69% Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) (pas de financement Prêt Locatif Social (PLS)),
 - . 30% T1-T2 / 45% T3 / 25% T4+
- près de 1 100 000€ de subventions accordées (95% du budget initial)
- 2655€ de subvention moyenne de la collectivité par logement pour l'aide à la construction, soit environ 2% du coût d'opération (Conseil Départemental de la Haute-Savoie: 2,5%, État : 2,5%, Prêts : 86%, Fonds propres : 5%).

TEMPS FORT

RÉFORME DE LA GESTION DES DEMANDES ET DES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENT SOCIAL

La communauté de communes a élaboré son Plan partenarial de gestion de la demande de logements sociaux et d'information des demandeurs (PPGD) pour 2018-2023.

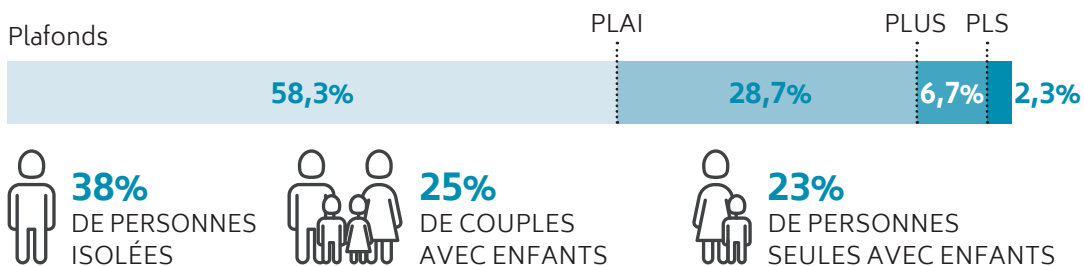
De nouvelles dispositions sont aussi applicables au niveau intercommunal depuis la loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 : Rumilly Terre de Savoie doit notamment élaborer une Conférence Intercommunale du Logement (CIL) dont les orientations seront déclinées dans une Convention Intercommunale d'Attributions (CIA). La construction de cette politique partenariale est l'une des actions de l'axe 5 du Programme d'Orientations et d'Actions (POA) qui constitue le volet Habitat du futur PLUi-H.

Boussy	Étercy	Hauteville/ Fier	Lornay	Marcellaz/Alb	Rumilly	St-Eusèbe	Sâles	Thusy	Val-de-Fier	Vallières	Versonnex	TOTAL
Nombre total de logements locatifs sociaux fin 2018												
10	14	9	25	12	1 351	8	8	11	12	23	6	1 489
Logements financés par la communauté de communes dans le cadre du premier PLH												
	5	2		12	201		8	7		21	6	262



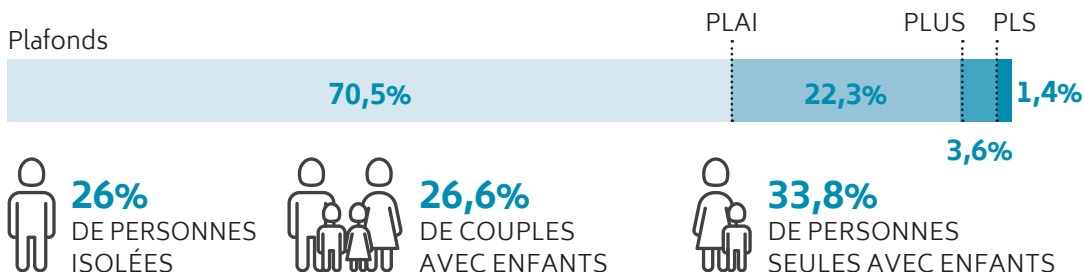
PROFIL DES DEMANDEURS*

87% DES DEMANDES PORTENT SUR LA VILLE CENTRE
 ÂGE MOYEN DU DEMANDEUR : **41 ANS**



PROFIL DES MÉNAGES LOGÉS*

139 NOUVELLES ATTRIBUTIONS EN 2017 - **85%** À RUMILLY
 ÂGE MOYEN DU TITULAIRE : **37 ANS**



* Certaines catégories ne sont pas renseignées.

GENS DU VOYAGE • LA COLLECTIVITÉ MOBILISÉE

Le stationnement des gens de voyage s'appuie sur une gouvernance politique et technique forte : les élus et agents de la collectivité sont très mobilisés. Le bilan 2018 est le suivant :

- 12 demandes de stationnement (10 issues des gens du voyage, 2 de la préfecture)
- 4 stationnements effectifs sur l'aire de grand passage de la communauté de communes entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre totalisant 64 caravanes
- 1 demande d'expulsion pour stationnement illégitime : 180 caravanes arrivées à Vallières le 16 juillet (départ le 30 juillet).

BILAN FINANCIER (AU 30 NOVEMBRE 2018)

Investissement : pas de dépenses engagées par la communauté de communes.

Fonctionnement : coûts engagés par la communauté de communes : **54 176,76 €** dont

- 6 262,30 € consommation électricité,
- 1 678,84 € eau,
- 19 069,79 € frais entretien et réparation
- 27 165,83 € gardiennage Europrotect.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La politique de développement économique de Rumilly Terre de Savoie vise à renforcer l'action intercommunale auprès des entreprises. La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a modifié la gouvernance des politiques économiques en déléguant exclusivement les compétences économiques au couple Région/Intercommunalité au 1^{er} janvier 2017.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Afin de pouvoir mener des actions cohérentes dans le cadre d'une nouvelle compétence encadrée par le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), Rumilly Terre de Savoie a engagé une étude pour définir sa stratégie économique. L'objectif : construire une vision partagée sur le positionnement et l'avenir du territoire en matière de développement économique.

RESSOURCES

Rumilly Terre de Savoie soutient l'action de ses partenaires sur le territoire :

- Développement du partenariat avec le Comité d'Action Économique (CAE) Rumilly Alby Développement : suite au transfert de la compétence Économie à la communauté de communes en 2017, celle-ci apporte un soutien important au CAE pour l'organisation et la logistique de manifestations (subvention en nature) portant l'aide totale à l'association à plus de 170 000 € par an.
- Renforcement du soutien et du partenariat noué avec Initiative Grand Anecy, via

un versement au fonds de prêt à hauteur de 120 000 € sur 3 exercices (2018/2020), soit 120 000 € investis dans l'économie locale. En effet le fond de prêt va directement dans les entreprises sous forme de prêt d'honneur.

OUTILS

- Réunies sous un même nom, les communautés de communes Rumilly Terre de Savoie et Usse et Rhône compteront parmi les 141 Territoires d'Industrie de l'Hexagone. La démarche est le fruit d'une étroite collaboration entre élus intercommunaux et régionaux, acteurs industriels locaux, CAE et partenaires. L'enjeu : soutenir le potentiel industriel local et les projets de reconquête industrielle ou de développement.
- Parallèlement, Rumilly Terre de Savoie a réalisé le schéma des zones d'activités économiques pour soutenir la stratégie foncière et immobilière de la collectivité et la stratégie « Territoires d'Industrie ». De nouvelles ZAE sont à l'étude et inscrites dans le PLUi-H.



2530 ÉTABLISSEMENTS
(JUILLET 2019)



9737 EMPLOIS
SUR LE TERRITOIRE



14 172 ACTIFS
DONT **5 793** TRAVAILLENT
SUR LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES (EN 2015)





ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES • ACCROÎTRE L'OFFRE POUR DYNAMISER LE TISSU LOCAL

- Le territoire compte 4 zones d'activités économiques : Rumilly Sud, Rumilly Est, Vers Uaz (Vallières), Les Ecorées à Sales.
- Les travaux de l'Écoparc de Madrid et d'extension de la plateforme haute de la ZAE Rumilly Sud ont été finalisés : 3,8ha ont été commercialisés ces deux dernières années.
- L'Écoparc de Madrid comprend 23 800 m² dédiés

aux activités tertiaires. Fin 2018, le 1^{er} bâtiment est sorti de terre, 1 765 m² ont été vendus.

- Au Parc d'activité Vers Uaz à Vallières-sur-Fier, un terrain est en cours d'acquisition pour étendre la zone de 2,5 ha.
- Depuis la prise de compétence en 2017, la communauté de communes a commercialisé 9 hectares de foncier à vocation économique.

FOCUS ACTION

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE À ÉCONOMIE CIRCULAIRE (TZDZG)

Le 22 octobre, 42 acteurs économiques (entreprises, élus, porteurs de projet, responsables de collectivités) se sont retrouvés pour un dîner de réseau au Pôl Excellence Bois à Rumilly. Le 23 novembre 2018, lors de la soirée de bilan des 3 années du projet TZDZG a été annoncée la création de SOLUCIR, association d'entreprises engagées dans une démarche d'économie circulaire.

TEMPS FORT

VISITE DE LA VICE-PRÉSIDENTE À LA RÉGION EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE

Le 20 avril, le territoire a accueilli Annabel ANDRÉ-LAURENT, Vice-présidente à la Région Auvergne-Rhône-Alpes aux Entreprises, à l'emploi, au développement économique, au commerce, à l'artisanat et aux professions libérales. Au programme : présentation du territoire, visite de deux commerces du centre-ville de Rumilly, conférence de M^{me} la Vice-présidente et visite de deux entreprises industrielles.

INNOVATION

SMART CITY • DES CAPTEURS SANS FIL POUR UN SUIVI AGILE

La communauté de communes a initié en 2018 une démarche innovante de pose de capteurs sans fil sur son territoire : à ce jour, peu de solutions techniques existent pour suivre les niveaux d'eau dans les ouvrages éloignés et non raccordés au réseau électrique.

Développés en interne par un agent du service de l'eau, les premiers capteurs suivent et remontent en autonomie le niveau d'eau à l'exploitant : un problème est désormais identifié dès son apparition, favorisant une intervention plus rapide du service.

Second axe de travail, la mise en place de capteurs aux points d'apport volontaire de déchets ménagers, avec un double objectif : mieux connaître le rythme des apports selon des conteneurs/lieux et éviter les débordements.

Le service Système d'Information Géographique (SIG) est partie prenante de la démarche, tant dans les choix stratégiques des projets que la gestion des données : traitement des données, conception de logiciels de suivi sur mesure, gestion et paramétrage des capteurs.

TRANSPORTS DÉPLACEMENTS

Rumilly Terre de Savoie souhaite développer l'interconnexion avec les bassins de vie d'Annecy et d'Aix-les-Bains Chambéry : l'emplacement privilégié du territoire et la qualité de vie des habitants seront préservés au quotidien si les transports sont simples pour tous. La communauté de communes déploie ainsi une démarche globale de développement de la mobilité durable.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

En 2018, le pôle transports et déplacements a poursuivi la mise en œuvre du schéma directeur des déplacements et infrastructures, adopté en 2013. Ce document définit la politique des transports et mobilités de la communauté de communes à court, moyen et long termes.

RESSOURCES

En 2018, le pôle transports et déplacements a apporté ses analyses et collaboré avec l'équipe de l'agence Cittànova et le pôle Aménagement du territoire Urbanisme, pour concevoir le volet « mobilité et déplacements » de PLUi-H.

OUTILS

La mise en place du réseau de transport urbain répond aux orientations du PADD et du PLUi et traduit concrètement la 1^{ère} étape clé du schéma directeur des déplacements et Infrastructures voté en 2013.

EN CHIFFRES

• TRANSPORT URBAIN •

5 MINIBUS

3 LIGNES DONT
1 À LA DEMANDE

70 POINTS D'ARRÊT

INVESTISSEMENTS :
785 000 € HT

ENTRE 2018 ET 2019

• TRANSPORT INTERURBAIN •

2 LIGNES RÉGULIÈRES

2 ALLERS-RETOURS QUOTIDIENS

PAR LIGNE ENTRE RUMILLY ET ANNECY

55 700 KM PRODUCTIFS / AN

COÛT DE FONCTIONNEMENT :
232 700 € HT / AN

• TRANSPORT SCOLAIRE •

1 820 ÉLÈVES TRANSPORTÉS
QUOTIDIENNEMENT, DE LA
MATERNELLE À LA TERMINALE35 ALLERS-RETOURS QUOTIDIENS
ENTRE LES COMMUNES
PÉRIPHÉRIQUES ET RUMILLY

8 NAVETTES QUOTIDIENNES

ENTRE LES PARKINGS DE RABATTEMENT
ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
(DÉMOTZ DE LA SALLE, COLLÈGE DU
CHÉLAN, LYCÉE PORTE DES ALPES)

COÛT 2018 : 1 487 000 € TTC



Déplacements alternatifs

Un territoire en grande partie rural comme Rumilly Terre de Savoie doit penser les déplacements dans la complémentarité.

L'enjeu ? Contenir la circulation des voitures, sources de bruit, de pollution et grandes consommatrices d'énergie pour un petit nombre de passagers.

Le schéma directeur des déplacements et des infrastructures conçu en 2013 vise ainsi à promouvoir les déplacements alternatifs :

- services de mobilité alternative : autopartage, covoiturage...
- déploiement de pistes cyclables et voies vertes
- renforcement des cheminements piétonniers
- aménagement du quartier pôle-gare de Rumilly pour inciter les usagers à utiliser le train.

FOCUS ACTION

DES SERVICES DE MOBILITÉ ALTERNATIVE DANS LES TUYAUX

La communauté de communes a délibéré en 2018 pour expérimenter 2 stations d'autopartage à Rumilly. Cette délibération sera suivie d'un acte 2 en juin 2019 pour intégrer un véhicule électrique au dispositif, dont l'ouverture est prévue en septembre 2019.

FOCUS PROJET

J'YBUS, LE RÉSEAU QUI VOIT PLUS LOIN

Alternative à la voiture particulière, le réseau urbain J'ybus dont l'ouverture est prévue pour 2019, s'accompagne d'autres moyens de transport. A court, moyen et long terme, la communauté de communes mène des actions complémentaires pour développer les mobilités douces.

LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES, NOUVELLE COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE

Rumilly Terre de Savoie a mené en interne en 2018 une réflexion autour de la prise de compétence « aménagements cyclables structurants ». Un séminaire organisé avec l'exécutif en octobre 2018 et de nombreuses études et réflexions sur ce point dans le cadre du PLUi-H conduiront à la prise de compétence par délibération en mars 2019.

Réseaux de transports

TRANSPORT URBAIN : OUVRIR LA VOIE

Suite à la délibération de décembre 2017 adoptant le projet de réseau bus, la communauté de communes a mené en 2018 plusieurs actions pour préparer le terrain de J'ybus.



- Mise en œuvre opérationnelle du projet : commande (avril 2018) et livraison des 5 bus (juin 2019), équipement des arrêts avec des poteaux spécifiques, commande de la billetterie, construction du site internet www.jybus.fr, rencontres et montage du partenariat avec 5 dépositaires, élaboration des documents d'information des voyageurs (plans, fiches horaires...).
- Élaboration (2018) du contrat d'obligation de service public (voté en mars 2019) liant la communauté de communes à la SIBRA (Société Intercommunale des Bus de la Région Annécienne) pour l'exploitation du réseau J'ybus.
- Élaboration (2018) de la gamme tarifaire détaillée (votée en 2019).
- Septembre 2019 : ouverture du réseau J'ybus

TRANSPORT INTERURBAIN • RENFORCER LES LIENS

Le Pôle Transports Déplacements a mis l'accent en 2018 sur la gestion des lignes interurbaines :

- en septembre, transfert de gestion de la Région à la communauté de communes des lignes régulières interurbaines 32 et 33 (ex-LIHS) entre Rumilly et Annecy.
- sur l'année, renouvellement du marché public pour l'exploitation des 2 lignes, finalement confiées aux deux transporteurs locaux Autocars Pays de Savoie (ligne 33) et Voyages Grillet (ligne 32).

Parallèlement, la communauté de communes s'attache à la qualité de la relations avec les usagers voyageurs :

- refonte des documents d'information des voyageurs et des tarifs (carte dé clic'Rumilly, fiches horaires, information aux arrêts...)
- en octobre, réalisation d'une enquête de fréquentation dans la lignée du transfert de gestion, avec des résultats encourageants : il n'y a à déplorer aucune « perte de clientèle » suite au transfert et les lignes restent parmi les plus fréquentées des services interurbains du bassin annécien.

Depuis le 1^{er} septembre 2018,
Rumilly Terre de Savoie
gère la totalité des circuits
de transports scolaires
sur son périmètre.



TRANSPORT SCOLAIRE • RENFORCER ET ADAPTER LE SERVICE

Les services de transports scolaires de la communauté de communes ont été globalement restructurés à la rentrée 2018, pour répondre à l'évolution de l'organisation sur le territoire :

- en 2017, la Ville de Rumilly avait revu sa carte de sectorisation scolaire pour les élèves de l'élémentaire, avec une répartition « par quartier ».
- en septembre 2018, l'ouverture d'un second collège à Rumilly a conduit à réorganiser la la sectorisation scolaire pour les élèves du secondaire.

- les 3 lycées de Rumilly ont souhaité étendre leur période de cours le mercredi jusque 13h.

Depuis le 1^{er} septembre 2018, Rumilly Terre de Savoie gère la totalité des circuits de transports scolaires sur son périmètre : Le transfert de compétence, qui s'est effectué en 2 temps en raison de la mise en œuvre de la Loi NOTRe est arrivé à son terme. Conséquence : la communauté de communes a lancé en 2018 une nouvelle consultation pour la gestion de 5 lots de circuits de transports scolaires transférés par la Région.

ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURES

La réalisation d'équipements structurants pour les habitants répond aux besoins du territoire et des ses acteurs et participe à son attractivité. La construction par la communauté de communes du **gymnase du nouveau collège du Chéran** - construit par le Département - et de la **passerelle** s'inscrivent dans ces objectifs avec une double exigence : fonctionnalité et haute qualité.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

La construction du gymnase satisfait des objectifs clés pour le territoire :

- un projet urbain structurant en raison de sa situation géographique,
- une conception durable exemplaire associant respect de l'environnement, préservation des ressources naturelles, qualité de vie et santé des occupants.
- une logique d'optimisation des ressources et des usages, visant à partager au mieux le bâtiment entre les différents utilisateurs (collégiens et associations sportives locales, notamment le club d'escalade

Albanais Vertical, association de judo Pays de Savoie).

Via la passerelle, la communauté de communes accompagne le développement du territoire, avec l'extension du secteur de loisirs côté Boussy, et la création de nouvelles boucles pédestres et vélos sur les secteurs pour développer l'offre touristique.

RESSOURCES

Le suivi du projet de contribution du gymnase a été conduit avec l'aide d'AMOLAND, assistant à maîtrise d'ouvrage chargé de représenter la communauté de communes dans toutes

les phases du chantier. Le service études et travaux de la communauté de communes suit les investissements menés par la collectivité, comme c'est le cas pour la passerelle par exemple.

OUTILS

La gestion du fonctionnement et de l'entretien du gymnase a été confiée par la communauté de communes à la ville de Rumilly par convention de mutualisation. La même démarche a été retenue pour les relations avec les associations occupantes, hormis pour la salle d'escalade confiée à l'association Albanais vertical.



• GYMNASSE INTERCOMMUNAL •

5,9 M€ FINANCÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, AVEC UNE SUBVENTION DU DÉPARTEMENT DE PLUS DE **460 000 €** ET **300 000 €** EN TANT QUE FINANCEMENT DE L'ÉTAT.

• PASSERELLE •

615 000€ DONT ENVIRON **66%** FINANCÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, SUBVENTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL (**125 125€**) ET DE LA RÉGION (**86 875€**)





Actions clés

GYMNASSE INTERCOMMUNAL MUTUALISER LA RÉFLEXION ET LES PRATIQUES

Le gymnase intercommunal du collège du Chéran a été livré début 2018. Il répond à un cahier des charges ambitieux :

- un projet urbain structurant à la croisée des besoins et usages : situé en entrée de ville de Rumilly (Madrid), le gymnase contribue à requalifier l'entrée de ville, réduire les déplacements (proximité immédiate du pôle d'échange de transports) et valoriser la base de loisirs des Pérouses et les ZAE environnantes.
- une conception durable exemplaire : le Département de la Haute-Savoie et Rumilly Terre de Savoie ont travaillé conjointement à l'élaboration du projet collège/gymnase, pour faire des bâtiments une réalisation exemplaire en matière d'éco construction (bâtiment passif

très économe en énergies). Le gymnase est labellisé QEB (Qualité Environnementale du Bâtiment).

- une logique d'optimisation des ressources et des usages : le gymnase intercommunal comprend un mur d'escalade de 13m de haut et un dojo, mis à disposition du club d'escalade Albanais Vertical et de l'association de judo Pays de Savoie (1800 adhérents). Ces deux salles spécialisées accompagnent le développement des activités de montagne et des arts martiaux, en fort développement sur le territoire. La gestion technique des installations et les relations avec les associations utilisatrices des équipements a été confiée par la communauté de communes par convention à la ville de Rumilly.



PASSERELLE RELIER LES COMMUNES ET LES HABITANTS

La passerelle reliant Rumilly et Boussy a été ouverte le 26 octobre 2018. Conçue en concertation avec les deux communes concernées – le SMIAC (Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran), les pêcheurs et les acteurs de l'environnement – elle illustre sur le terrain les liens que s'attache à tisser Rumilly Terre de Savoie sur le territoire.

CALENDRIER

Mai à septembre (8 semaines) : préparation et fabrication en atelier

Août : début chantier sur site

10 octobre : pose de la passerelle

26 octobre : mise en service

Mi-novembre : fin du chantier

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le pôle social intervient auprès de publics variés, principalement **les tout-petits et les seniors**, avec une mission fil rouge : « Bien vivre sur le territoire ». Il assure aussi une mission « études et diagnostics » qui vise à identifier les éventuels services intercommunaux à développer sur le territoire, soit par thématique (emploi, formation, handicap...) soit par public (famille, petite enfance, jeunesse...). C'est dans le cadre de cette mission qu'a été menée l'étude Petite enfance, qui sera suivie d'un diagnostic Enfance-Jeunesse.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

■ **RAM** • Le RAM (Relais Assistants Maternels et Parents) de Rumilly Terre de Savoie est un lieu ressource d'accueil, d'écoute, d'échange, d'information, de rencontre et d'animation. Il propose un service gratuit aux familles et aux assistant(e)s maternel(le)s, contribuant de fait à l'amélioration qualitative de l'accueil individuel des 0-6 ans domiciliés sur le territoire.

■ **Seniors** • Les actions phares du territoire sont maintenues. L'objectif est de les diversifier afin de favoriser une participation encore plus nombreuse. Les

axes clés : prévention de la perte d'autonomie, lutte contre l'isolement, prévention de la fracture numérique.

■ **Etudes** • Après l'étude Petite enfance menée sur le territoire, la communauté de communes va lancer un diagnostic Enfance-Jeunesse.

RESSOURCES

■ **RAM** • Animé et géré par la communauté de communes (2 animatrices et 1 assistante administrative), le RAM reçoit une participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et de la Sécurité sociale agricole (MSA).

La communauté de communes poursuit son partenariat avec les acteurs locaux de la petite enfance : CAF, réseau départemental des RAM, réseau des RAM du bassin Annécien, Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département de la Haute-Savoie.

■ **Seniors** • La communauté de communes appuie son action sur les partenariats avec les CCAS (centres communaux d'action sociale) et clubs des Aînés du territoire, les acteurs médico-sociaux locaux de la gérontologie et de nouveaux prestataires : Silver Fourchette, Sérénimouve, Atoûts prévention Rhône-Alpes, Itinéraires de santé de la MSA, Mutuelle de France Unie...

■ **Etudes** • Les études et diagnostics sont réalisés en interne, en collaboration avec les partenaires et acteurs clés.

BUDGET

■ **RAM** • La CAF verse une dotation équivalant à 1,3 équivalent temps plein pour accompagner les dépenses de fonctionnement du RAM.

■ **Seniors** • Le conseil départemental a attribué en 2018 une subvention de 4 690 € au pôle social pour l'aider à financer les actions seniors. En 2019, son montant sera révisé en fonction des actions programmées et réalisées.

EN CHIFFRES

• PETITE ENFANCE •

CAPACITÉ D'ACCUEIL **863 PLACES**
SUR LES 18 COMMUNES, AINSI RÉPARTIES :

182 ASSISTANTS MATERNELS
(DONT MAM), SOIT

584 PLACES THÉORIQUES
EN ACCUEIL INDIVIDUEL

279 PLACES EN ACCUEIL COLLECTIF PUBLIC
(DONT CRÈCHE FAMILIALE) + **ACCUEIL COLLECTIF PRIVÉ**
HALTE-GARDERIES ITINÉRANTES (HGI) : 17 PLACES
JUSQU'EN AOÛT 2018

• RAM •

75 ATELIERS
D'ÉVEIL ET
30 SÉANCES
DE LECTURE EN
BIBLIOTHÈQUE



• SENIORS •

PARTICIPATION
DE PRÈS DE
350 PERSONNES ÂGÉES
DU TERRITOIRE

• PORTAGE REPAS •

31 083 PLATEAUX-REPAS
136 BÉNÉFICIAIRES
123 REPAS PAR JOUR EN MOYENNE



Actions clés

ETUDE PETITE ENFANCE

Les principaux résultats et orientations de l'étude ont été présentés devant différentes instances : exécutif (novembre 2018) et bureau (avril 2019) de la communauté de communes, CA du CCAS. L'ensemble des partenaires et organismes impliqués dans le champ de la petite enfance ont été associés à la démarche ainsi que les élus du territoire qui ont enrichi l'étude de leur expérience du besoin des familles.

LE DIAGNOSTIC FAIT NOTAMMENT APPARAÎTRE :

- une diminution globale des enfants de moins de 3 ans sur le territoire, plus marquée dans les communes rurales,
- des familles globalement satisfaites de leurs solutions de garde malgré un cumul des modes de garde parfois contraint.

L'ÉTUDE MONTRE AINSI QUE L'OFFRE D'ACCUEIL COUVRE LES BESOINS DES FAMILLES AVEC DES ENJEUX DIFFÉRENTS SELON LA TYPOLOGIE DES COMMUNES :

- dans les communes bourgs et villages, l'enjeu principal consiste à maintenir une dynamique d'accueil individuel aux côtés d'un accueil collectif privé en développement,
- dans la ville centre, il s'agit de veiller à conserver une offre accessible à l'ensemble des familles et un équilibre entre le nombre de places en accueil collectif public et le nombre de places proposées par les crèches privées.

SENIORS

BIEN VIEILLIR EN ALBANAIS

En 2018, le service gérontologie de la communauté de communes a proposé de nombreuses actions phares en direction des personnes âgées du territoire, toutes orientées sur la prévention de la perte d'autonomie : atelier d'information « Vieillir chez soi ça s'anticipe », ateliers de nutrition et d'activité physique, ateliers culinaires, stage conduite seniors, Semaine bleue (sensibilisation aux gestes de premiers secours, visite des Archives départementales et du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), conférence-débat « Vols par ruse et escroqueries à domicile »), Forum des Seniors.

LES ÉLUS ONT RETENUES LES ORIENTATIONS SUIVANTES :

- Suivre l'évolution de la demande d'accueil afin d'anticiper les besoins via la mise en œuvre et l'animation d'un observatoire de la Petite enfance,
- Accompagner un développement des projets d'installation pour proposer une offre diversifiée, via la poursuite de la collaboration entre les acteurs Petite enfance du territoire,
- Contribuer à favoriser la conciliation vie familiale/ vie professionnelle en affinant l'analyse des besoins en accueil occasionnel et atypique .

FOCUS ACTION

TROTTIN'RAM, UNE MAIN TENDUE VERS LES TOUT-PETITS

Les animations collectives se déroulent dans les locaux du relais à Vallières, au centre de loisirs « Do'minos » à Rumilly et dans plusieurs bibliothèques communales du territoire. Le RAM a aussi proposé sur 2018 divers temps forts : pique-nique au parc du centre de loisirs du Bouchet, participation au festival itinérant « Petit Patapon », journée départementale des Assistants Maternels, conférences, spectacle de fin d'année, formations continues destinées aux assistants maternels.

PROJETS 2019 : Animations collectives : séances d'éveil musical (à partir de mai 2019), ateliers de psychomotricité, initiation à la pratique du yoga pour enfant (en réflexion)...

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Repris par la communauté de communes en 2004, le portage est un dispositif d'aide à domicile pour les personnes du territoire en perte d'autonomie. Ce service conjugue prévention de la dénutrition, maintien à domicile et lien social. Les paniers-repas sont préparés par la cuisine centrale de l'hôpital de Rumilly sous le contrôle d'une diététicienne. Arrivé en juin 2018, le nouveau chef cuisinier a participé à 4 tournées de livraison en binôme avec les agents du service pour se présenter aux bénéficiaires et recueillir leur avis sur la composition et la qualité des repas servis. En projet : 2 menus au choix à partir de juillet 2019.

ENVIRONNEMENT

Préserver, protéger, valoriser : Rumilly Terre de Savoie s'attache à développer avec son environnement une relation saine et durable. L'enjeu est double : optimiser les ressources disponibles et réduire l'impact des activités humaines sur l'écosystème.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

La communauté de communes a pris la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations (GEMAPI) et travaille à l'organisation territoriale en lien avec les syndicats de rivière. L'objectif ? Définir et mettre en œuvre des plans d'actions par bassin versant : travailler à la restauration du fonctionnement hydraulique d'un cours d'eau, étudier les volumes prélevables, éradiquer des plantes invasives, protéger des zones humides...

Le schéma directeur de l'assainissement est mené en 2018. Sa finalité est de déterminer un programme de travaux à mettre en œuvre pour accompagner le développement du territoire, garantir une performance épuratoire dans le temps et réduire les défaillances sur le réseau.

RESSOURCES

Le pôle environnement est constitué de 37 agents.

OUTILS

Le service de l'eau et de l'assainissement dispose

d'outils métiers pour gérer l'exploitation de ses ouvrages : télégestion, superviseur de stations... Les agents de terrain en régie disposent d'une flotte de véhicules et d'un stock de matériel nécessaire aux premières urgences.

Le service déchets dispose d'une fourgonnette pour la maintenance, d'un camion-grue et un camion grue sur berce de secours pour la collecte sélective et de trois bennes à ordures ménagères et d'une grue pour benne à ordures ménagères.

• ASSAINISSEMENT COLLECTIF •

10 730 ABONNÉS

133 KM DE RÉSEAU

VOLUME FACTURÉ
1 200 000 M³

19 STATIONS D'ÉPURATION

38 POSTES DE RELÈVEMENT



• EAU POTABLE •

2 692 577 M³

D'EAU PRODUITS

759 839 M³

D'EAU IMPORTÉS

15236 ABONNÉS

32 INSTALLATIONS DE PRODUCTION

48 RÉSERVOIRS

500 KM DE RÉSEAU

• ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF •

7650 HABITANTS CONCERNÉS

3348 INSTALLATIONS

• DÉCHETS •

30 510 HABITANTS USAGERS DU SERVICE :

VOLUME TOTAL DE DÉCHET PRODUIT

17 332 T

1 DÉCHÈTERIE

8 TOURNÉES ORDURES MÉNAGÈRES ET **4** POUR LES GRUES



Eau et assainissement

GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT LE(S) MODE(S) DE GESTION À L'ÉTUDE

Actuellement, le territoire est géré suivant plusieurs modes : deux délégations de service public en eau et assainissement pour la ville de Rumilly (dont le titulaire est Veolia) et une régie eau et assainissement sur le reste du territoire.

La communauté de communes a lancé en 2018 une étude pour déterminer le meilleur mode de gestion des services publics d'eau et d'assainissement. Celui-ci relève du principe de libre administration des collectivités territoriales. La commune ou l'EPCI peut exploiter le service en régie (gestion directe) ou opter pour une gestion indirecte, en confiant

la globalité de l'exécution du service à un tiers sous la forme d'une convention de délégation de service public.

Dans sa démarche, Rumilly Terre de Savoie s'appuie sur les conseils d'un assistant à maîtrise d'ouvrage notamment chargé de réaliser un audit technico-financier, une analyse de l'adéquation des prestations prévues (obligations réglementaires, résultats attendus du service public), une étude des modes de gestion envisageables.

Le projet se poursuit sur 2019, avec une décision de mode de gestion attendue en fin d'année.

SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'étude menée s'articule en 2 phases :

- Réaliser un diagnostic des infrastructures de gestion des eaux usées
- Proposer des scénarios d'aménagement chiffrés pour assurer un assainissement collectif et non collectif de qualité.

2018 a concerné la première phase, via diverses actions :

- Reconnaissance de réseau et levée des regards,
- Recherche de mauvais raccordements par tests à la fumée,
- Recherche des apports d'eaux claires parasites permanentes par réalisation de nocturnes,
- Inspection caméra,
- Analyse des pollutions transitant dans les réseaux.

- Analyse de l'état des cours d'eau
- Analyse de sols pour vérifier l'aptitude à l'assainissement non collectif

FOCUS ACTION

CHANGEMENT DES COMPTEURS D'EAU POTABLE EN COURS

5000 compteurs radiosur 7500 ont été installés sur le territoire en 2018, soit 66%. Les intérêts sont multiples :

- Gain de temps à la relève (exemple : 4h au lieu d'une semaine à Crempigny-Bonneguête),
- Relèves semestrielles et non plus annuelles grâce au temps dégagé,
- Relèves en radiofréquence depuis le domaine public, sans gêne pour les abonnés,
- Suppression du risque d'erreur à la lecture des compteurs.

Déchets ménagers

TEMPS FORT • ADHÉSION AU SIDEFAGE AU 1^{er} JANVIER 2018

En 2017, la communauté de communes a repris en gestion directe la compétence Déchets ménagers et Assimilés, suite à la dissolution du SITO (Syndicat mixte interdépartemental de traitement des ordures de l'Albanais). Client du SIDEFAGE (Syndicat mixte intercommunal de gestion des déchets du Faucigny Genevois) pour la

première année, Rumilly Terre de Savoie a adhéré au syndicat à compter du 1^{er} janvier 2018. La nouvelle organisation assure les mêmes services qu'auparavant sur un territoire plus restreint, avec des moyens humains et matériels réduits en conséquence. Le SIDEFAGE assure 3 compétences :
 ■ valorisation énergétique : transport et traitement des

déchets incinérables vers l'unité de valorisation énergétique située à Bellegarde-sur-Valserine,
 ■ valorisation matière : collecte et traitement des déchets recyclables déposés aux points de recyclage, conduisant à changer les consignes de tri pour adopter celles du SIDEFAGE,
 ■ valorisation organique : traitement des déchets verts.

RÉALISATIONS

■ TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN TRÉMIÉ POUR OPTIMISER LE TRANSFERTS D'ORDURES MÉNAGÈRES ET D'INCINÉRABLES VERS L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DU SIDEFAGE

Ces travaux permettent le chargement d'un camion semi-remorque (jusqu'à 25T/trajet) : de quoi réduire le nombre de rotations hebdomadaires.



■ DEUX FILIÈRES DE VALORISATION LOCALES

> **Le traitement des déchets verts par co-compostage en partenariat avec des exploitations agricoles** : stockage des déchets végétaux sur une plateforme dédiée, campagne de broyage et de criblage sur place 4 fois par an, utilisation par les agriculteurs partenaires du compost obtenu comme amendement pour leurs cultures. 2383 tonnes de déchets verts ont été traités par ce procédé en 2018.



> **Le stockage des gravats déposés en déchèterie avant concassage et réutilisation dans le cadre de travaux publics** : couche de forme pour voirie, remblaiement de tranchées, enrobage des tuyaux ou couche de réglage.

FOCUS PROJET

RÉHABILITATION PARTIELLE DE LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE RUMILLY (EN COURS)

Sécurisation du site et des dépôts, optimisation du fonctionnement du site, contrôle d'accès par lecteur de plaques minéralogiques, construction de locaux pour les gardiens, mise en conformité au titre de la réglementation ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement).

DÉFI
ZÉRO
DÉCHET
2018

RU
MI
LLY
TERRE
DE
SAVOIE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



FOCUS ACTION

■ COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

- > 24 établissements bénéficiaires
- > 93,24 tonnes collectées et envoyées en méthanisation à Gruffy

■ COLLECTE DES CARTONS DES PROFESSIONNELS

- > 128 établissements bénéficiaires
- > 172,22 tonnes de cartons collectées et recyclées

■ COMPOSTAGE INDIVIDUEL

- > 148 composteurs distribués
- > 3 ateliers pour apprendre ou améliorer ses pratiques du compostage

■ COMPOSTAGE PARTAGÉ

- > Installation de deux nouveaux sites sur Rumilly
- > 14 sites sur le territoire

■ BROYEUR À VÉGÉTAUX MOBILE

- > 9 prêts aux communes
- > 114,72 heures de fonctionnement
- > 57,36 tonnes broyées

■ ANIMATIONS SCOLAIRES

- > SIDEFAGE : 29 animations scolaires (tri, recyclage, consommation, compostage), soit 742 élèves.
- > communauté de communes : animations sur les déchets d'équipements électriques et électroniques, 3 interventions dans les écoles.

■ PRÊT DE MATÉRIEL DE TRI ET GOBELETS RÉUTILISABLES PAR LE SIDEFAGE

- > ES Vallières / Tournoi de foot : 6 unités de tri et 2 conteneur de tri (bleu et jaune)
- > APE Boussy / Vide-grenier : 300 gobelets
- > communauté de communes Rumilly Terre de Savoie / Fête de quartier : 500 gobelets
- > Sou des Écoles de Rumilly / Fête de l'école : 1 unité de tri
- > Mairie Rumilly / Forum des associations : 5 unités de tri et 300 gobelets
- > Lycée Portes des Alpes / Journée d'intégration des secondes : 1 unité de tri

■ ANIMATIONS GRAND PUBLIC

- > Sensibilisation au tri des déchets lors du débarras des balcons à Château la Salle, stand « ateliers smoothie » à la fête de quartier organisée par OSCAR, atelier compostage lors d'un cinéplein

TONNAGES DE DÉCHETS PAR HABITANT

		2017	2018	
	Population	30032	30510	
Ordures ménagères résiduelles	Tonnages	7 061	7 187	1,8%
	Ratiokg/hab	235,1	235,6	0,18%
Collecte sélective des déchets recyclables	Tonnages	1 956	1 928	-1,4%
	Ratiokg/hab	65,1	63,2	-3,0%
Déchèterie	Tonnages	6 836	7 195	5,3%
	Ratiokg/hab	228	236	3,60%
Textiles	Tonnages	80	77	-3,4%
	Ratiokg/hab	2,7	2,5	-5,0%
Déchets des professionnels	Tonnages	1 124	945	-16%
	Ratiokg/hab	37,4	31,0	-17,3%
TOTAL	Tonnages	17058	17332	1,61%
	Ratiokg/hab	568,0	568,1	0,02%

air aux Grumillons, évènement de clôture de l'action Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG), fabrication de dentifrice lors de la Fête de la science, visite de la déchèterie avec les résidents de Domitys.

- > SIDEFAGE : tenue de 20 stands (marchés hebdomadaires, centres commerciaux...), 420 personnes sensibilisées au tri.

■ ZONE DE GRATUITÉ LE 17 NOVEMBRE 2018

- > 30 bénévoles, 719 visiteurs
- > 3,53 tonnes d'objets déposés, 3,261 tonnes d'objets échangés

■ DÉFI ZÉRO DÉCHET

- > 32 foyers (112 personnes), dont 25 ayant terminé le défi et dont les résultats sont exploitables
- > 24 ateliers sur le territoire Rumilly Terre de Savoie
- > Résultats : en moyenne, 25 % de poids en moins d'ordures ménagères (destinées à l'incinération) et 50 % sur les emballages en verre.

TOURISME

Les pratiques de loisirs de plein air, et plus particulièrement la randonnée, sont en fort développement. Construire une offre de sentiers cohérente et de bonne qualité contribue à valoriser le territoire. C'est aussi un levier de développement touristique et économique local.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Depuis 2014, le conseil départemental de la Haute-Savoie a placé la valorisation des espaces naturels et les attentes des randonneurs au cœur de sa nouvelle politique de randonnée.

Le département a ainsi demandé aux collectivités de réaliser sur leur territoire un schéma directeur de la randonnée destiné à recenser, organiser et développer l'offre actuelle. Rumilly Terre de Savoie a initié en 2015 son schéma directeur. Validé en juillet 2016, il dresse les orientations stratégiques de la communauté de communes à court et moyen terme.

RESSOURCES

■ Relations avec les offices de tourisme :

- Promotion, valorisation des sentiers
- Remontées d'informations issus des promeneurs
- Animation conjointe du site VTT FFC

BUDGET

■ Fonctionnement : 17 500 €

- Entretien des sentiers par le chantier local d'insertion du Grand Annecy
- Entretien des sentiers VTT du site VTT FFC

■ Investissement : 25 000€

- Balisage de sentiers



PLUS DE
1500 KM
PARCOURUS (PAR
LE SERVICE SENTIERS)
MUTUALISÉ
AVEC LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
FIER ET USSES

7 SENTIERS AUX NORMES DU PLAN
DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE
PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR)

ENTRETIEN DE
82 KM DE SENTIERS
DANS LE CADRE DU PDIPR



ENTRETIEN DE **143 KM**
DE SENTIERS VTT
DANS LE CADRE DU SITE
VTT FFC DE L'ALBANAIS

POSE DE PLUS DE
150 ÉLÉMENTS
DE BALISAGE
À LA CHARTE
DU PDIPR



POSE DE
7 PANNEAUX
D'ACCUEIL



Promotion du territoire et sentiers

LE TERRITOIRE DE L'ALBANAIS, LABELLISÉ VTT FFC

En mai 2010, le territoire de l'Albanais a obtenu le label VTT de la Fédération Française de Cyclisme (FFC), gage de qualité pour la pratique du VTT. Courant 2011, le périmètre du label a été étendu au pays d'Alby et au territoire d'Albens, portant l'offre à 15 itinéraires variés et adaptés à la pratique de tous, soit plus de 260 km de chemins.

Suite à la loi NOTRe, les communautés de communes du pays d'Alby et du canton d'Albens ont respectivement rejoint les agglomérations Grand Annecy et Grand Lac : de nouvelles instances gèrent cet outil commun. Parallèlement, la communauté de communes Fier et Usse a intégré en 2018 le périmètre du site VTT FFC de l'Albanais.

FOCUS ACTION

SENTIERS PIÉTONS ET VTT

La communauté de communes a poursuivi en 2018 le travail initié en 2016 :

- création d'un nouveau parking au départ du sentier du Sanglier sur la commune de Moye
- création et pose de nouveaux panneaux d'accueil sur les sentiers : Sanglier, Ecureuil, Chapelle de Ligny, Gélinotte, Montagne des Princes (2 parkings de départ, 2 panneaux)
- fin de la pose du balisage des Chemins du Soleil traversant le territoire (sentier d'itinérance VTT du Léman à la Méditerranée) et du sentier des Étangs de Crosagny
- en prévision du balisage aux normes de la charte départementale (2019, réalisation des plans de balisage des sentiers VTT Portes de l'Albanais (nouveau balisage à la charte du Département) et Le Clergeon (sentier noir, reliant la base de loisirs de Rumilly au sommet du Clergeon).

Différents circuits verront donc le jour dans les années à venir. Les balisages du sentier VTT du Clergeon (2019) et du futur sentier rouge sur les communes de Massingy et Bloye (2020) permettront d'étoffer l'offre de randonnée sur le territoire intercommunal.

FOCUS OFFICE DU TOURISME

La promotion et l'animation touristique du territoire est confiée et financée à hauteur de 174 155 € par la communauté de communes à l'office de tourisme Rumilly Albanais Savoie Mont Blanc.

CULTURE

Chaque commune intervient sur son propre territoire pour proposer aux habitants une offre culturelle locale. A son échelle, la communauté de communes contribue à l'accès à la culture en soutenant une offre culturelle récente, variée et de qualité.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

■ Depuis 2009, la communauté de communes organise et coordonne, avec Cinébus74 et le cinéma de Rumilly, l'organisation de 3 séances gratuites de **cinéma en plein air** sur le territoire. Depuis 2013, une 4^e séance est organisée au quartier des Grumillons à Rumilly en partenariat avec l'équipe de proximité culturelle de Rumilly (OSCAR, association Passage, espace Croisollet, Pôle Médico-Social, CAF). L'objectif : associer insertion sociale et accessibilité culturelle via la diffusion gratuite d'un film.

■ Depuis 2010, la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie organise et finance des projets d'**éveil musical** dans les écoles du territoire pour élargir les pratiques d'éducation musicale et développer l'échange entre écoles via la mutualisation des ressources.

CINÉ PLEIN AIR

Pour la 1^{re} année depuis la création du Ciné d'Été, les 4 films ont pu être projetés en extérieur. Il s'agit de « Ferdinand » à Rumilly, « Moi Moche et Méchant » à Marcellaz-Albanais, « Belle et Sébastien » à Bloye et « Bécassine » à Thusy.

Rendez-vous estival devenu incontournable, cette animation gratuite et familiale est ancrée dans l'agenda culturel du territoire. Il reste par contre difficile de mobiliser les associations locales pour des animations au cœur de l'été.

La projection des séances est assurée par Cinébus74.

La programmation est arrêtée par le groupe Culture avec la participation des référents des communes.

10 ANS D'ÉVEIL MUSICAL DANS LES ÉCOLES

Depuis 2010, Rumilly Terre de Savoie soutient l'éveil musical sur son territoire, de la petite section au CM2. Les dossiers d'appel à projet doivent préciser les objectifs pédagogiques prioritaires dans une fiche action détaillée.

Un comité de pilotage étudie les projets mi-septembre, validés en conseil communautaire le 25 du même mois avant information aux écoles début octobre.



EN CHIFFRES

• CINÉ • PLEIN AIR

BUDGET
PRÉVISIONNEL
8665 €

300
PARTICIPANTS
PAR SÉANCE
EN MOYENNE

• ÉVEIL MUSICAL 2017/2018 •

BUDGET ANNUEL **66500 €**
(PRISE EN CHARGE DES
INTERVENANTS, SOUTIEN FINANCIER
POUR L'ACCÈS AU SPECTACLE VIVANT,
SOUTIEN FINANCIER AUX MUSICIENS).

6 PROJETS SUR LE THÈME
DE **L'OPÉRA** (4 ÉCOLES).

22 PROJETS REÇUS, SOIT
20 ÉCOLES, **2303**
ÉLÈVES (**98 CLASSES**).

LA RÉORGANISATION
D'UNE ÉCOLE SUR RUMILLY
EXPLIQUE LA LÉGÈRE BAISSÉ
DU NOMBRE DE PROJETS (25
EN 2016-2017) CETTE ANNÉE.

GLOSSAIRE

A

AC..... Assainissement Collectif
ACTES..... Aide au Contrôle de légalité dématérialisé
ADATEEP... Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public
ADEME..... Agence pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie
ADM 74..... Association des Maires de Haute-Savoie
ADS..... Autorisation Droit des Sols
AEP..... Alimentation en Eau Potable
ANAH..... Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat
AOTU..... Autorité Organisatrice des Transports Urbains

B

BBC..... Bâtiment Basse Consommation
BP..... Budget Prévisionnel

C

CAE..... Comité d'Action Économique «Rumilly-Alby développement»
CAF..... Caisse d'Allocations Familiales
CAO..... Commission d'Appel d'Offre
CAUE..... Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
CCAS..... Centre Communal d'Action Sociale
CCH..... Code de la Construction et de l'Habitation
CCI..... Chambre de Commerce et d'Industrie
CD 74..... Conseil Départemental de Haute-Savoie
CET..... Contribution Economique Territoriale
CFE..... Cotation Foncière des Entreprises
CGCT..... Code Général des Collectivités Territoriales
CIAS..... Centre Intercommunal d'Action Sociale
CIID..... Commission Intercommunale des Impôts Directs
CLD..... Conseil Local de Développement
CLECT..... Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
CLI..... Chantier Local d'Insertion
CMA..... Chambre de Métiers de l'Artisanat
COPIL..... Comité de Pilotage
COS..... Comité des Œuvres Sociales
CU..... Certificat d'Urbanisme
CVAE..... Cotation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

D

DETR..... Dotation d'Équipement de Territoires Ruraux

DGE..... Dotation Globale d'Équipement
DGF..... Dotation Globale de Fonctionnement

E

EPCI..... Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPF 74..... Etablissement Public Foncier Haute-Savoie
EPIC..... Etablissement Public (à caractère Industriel et Commercial)
ERP..... Etablissements Recevant du Public
ETP..... Equivalent Temps Plein

F

FCTVA..... Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée
FPIC..... Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communale
FPU..... Fiscalité Professionnelle Unique
FPT..... Fonction Publique Territoriale

G

GEMAPI..... Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations

H

HGI..... Halte-garderies itinérantes

J

JO..... Journal Officiel

O

OAP..... Orientation d'Aménagement et de Programmation
OPAH..... Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
OSCAR..... Office Socio-Culturel de l'Albanais et de Rumilly

P

PA..... Permis d'Aménager
PADD..... Projet d'Aménagement et Développement Durables
PAVE..... Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
PC..... Permis de Construire
PCAET..... Plan Climat Air Energie Territorial
PDIPR Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
PLH..... Programme Local de l'Habitat
PLAI..... Prêt Locatif aidé d'intégration
PLS..... Prêt Locatif Social
PLU..... Plan Local d'Urbanisme (remplace le POS : Plan d'Occupation des Sols)
PLUi..... Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PLUi H..... Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat
PLUS..... Prêt Locatif à Usage Social

POA..... Programme d'Orientations et d'Actions
PME..... Petites et Moyennes Entreprises
PMI..... Petites et Moyennes Industries
PNR..... Parc Naturel Régional
PPGD..... Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'information du demandeur
PTU..... Périmètre de Transports Urbains

Q

QEB..... Qualité Environnementale des Bâtiments

R

RAM..... Relais Itinérant d'Assistants Maternels et Parents
RGPD..... Règlement Général sur les Protection des Données
RLPI..... Règlement Local Public Intercommunal
RPQS..... Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

S

SAD..... Services d'Aide à Domicile
SAE..... Structure Artificielle d'Escalade
SCoT..... Schéma de Cohérence Territoriale
SDIS..... Service Départemental d'Incendie et de Secours
SIDEFAGE... Syndicat Intercommunal de gestion des Déchets du Faucigny Genevois
SIG..... Système d'Information Géographique
SILA..... Syndicat Mixte du Lac d'Annecy
SMDEA..... Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement
SMIAC..... Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran
SOLUCIR... Salon des Solutions de l'Economie CIRculaire
SPANC..... Service Public d'Assainissement Non Collectif
SRDEII..... Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation
SSIAD..... Service de Soins Infirmiers à Domicile

T

TEOM..... Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TPE..... Très Petites Entreprises
TPU..... Taxe Professionnelle Unique
TZTZG..... Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage

Z

ZAC..... Zone d'aménagement concertée
ZAE..... Zone d'Activités Economiques
ZAP..... Zone Agricole Protégée



3 place de la Manufacture - BP 69
74 152 Rumilly Cedex - France
Tél : 04 50 01 87 00
contact@rumilly-terredesavoie.fr

www.rumilly-terredesavoie.fr